

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15
présents : 11
votants : 12

Question n°3

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le dix-sept janvier deux mille vingt-cinq

Présents : M. CERQUEIRA ; F. CHALEIX ; D. CHAMBON ; R. DUFOUR ; D. JARDIN ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; J. LEFORT ; A. RAVET ; F. TOMAS

Excusés ayant donné pouvoir : N. BARNY

Absents : L. GABETTE ; P. GABORIAU ; C. VIARD ;

Secrétaire : J. LEFORT

OBJET: MAISON MEDICALE - AUTORISATION DE LOUER DES CABINETS A UNE FONCTION PARAMADICALE

MONSIEUR LE MAIRE informe les membres de l'assemblée délibérante que des négociations sont en cours pour accueillir une équipe de kinésithérapeute accompagnée d'un naturopathe

Pour permettre l'installation de ces derniers, il y a lieu de valider en conseil municipal la location d'un ou plusieurs cabinets, à des fonctions paramédicales.

Après délibérations, le conseil municipal à l'unanimité des votants :

AUTORISE la location de cabinets aux fonctions paramédicales à la Maison de Santé.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC
Le 23 janvier 2025

LE MAIRE
Dominique CHAMBON

Secrétaire de séance
Josiane LEFORT




Affichée le : 04/02/2025

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 04/02/2025
Le Maire

